

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2022 - 2023

**Licence Professionnelle Développement
de projets de territoires**

Parcours : Agent de développement durable

Conseil de Gestion : avis favorable le 06/07/2022

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Jean-Charles EDOUARD et Frédéric FAUCON**

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Agent de développement durable	JC EDOUARD	j-charles.edouard@uca.fr

Contact en scolarité : Bérengère VALDENNAIRE (Berengere.VALDENNAIRE@uca.fr)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Non contrôlée
Assiduité aux TD	obligatoire, contrôlée
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 60 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => L'étudiant est déclaré défaillant dès la première absence injustifiée.

Stages		
Parcours	durée minimale	calendrier/période
Licence Développement de projets de territoires	12 semaines minimum	avril/juin

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : Frédéric FAUCON

MODALITÉS DE COMPENSATION

Parcours Agent de développement durable				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
Théorie	50-52-54	12	X	
Méthodologie	51-53-55-59-62-63	15	X	
Thématique	56-57-58-60-61	15	X	
Professionalisation	64-65	18		X

LICENCE PROFESSIONNELLE Agent de développement durable

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **24** crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	T H E O R I E	UE 50 Approche théorique des territoires	3												
		EC Approche théorique des territoires		1	EvC	100	2	E		1	E	2h	1	O	
		UE 52 Maîtrise des concepts et pratiques du développement durable	3												
		EC Maîtrise des concepts et pratiques du développement durable		1	EvT		1	E	2h				1	E	2h
		UE 54 Territoires et environnement	3												
		EC Territoires et environnement		1	EvT		1	E	2h				1	E	2h
	M E T H O D O L O G I E	UE 51 Approche appliquée des territoires	3												
		EC Approche appliquée des territoires		1	EvC	100	2	E		1	*	1h	1	E	2h
		UE 53 Démarches du Développement durable	3												
		EC Démarches du Développement durable		1	EvT		1	M					1	O	*
		UE 55 Approche environnementale du DD	3												
		EC Approche environnementale du DD		1	EvT		1	M					1	E	1h
		UE59 Méthodes et outils	3												
		EC Méthodes et outils		1	EvC	100	2	A	2h	1	A	1h	1	A	1h

1	T H E M A T I Q U E	UE 56 Introduction au droit de l'aménagement et de l'environnement	3												
		EC Introduction au droit de l'aménagement et de l'environnement		1	EVT		1	E	2h				1	E	2h
		UE5 57 Urbanisme et documents d'aménagement	3												
		EC Urbanisme et documents d'aménagement		1	EvC	100	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 58 Mobilités durables	3												
		EC Mobilités durables		1	EVT		1	M					1	O	*
		30													
2	T H E M A T I Q U E	UE 60 Conduite de démarches RSE	3												
		EC Conduite de démarches RSE		1	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		UE 61 Economie sociale et solidaire	3												
		EC Economie sociale et solidaire		1	EvT		1	M					1	E	1h
		UE 62 Animation de projets et communication	3												
M E T H O D	EC Animation de projets et communication		1	EvT		1	M					1	O	*	

	O L O G I E	UE 63 Langues et accompagnement à l'emploi	3											
		EC Langues et accompagnement à l'emploi		1	EvT		1	0	1h			1	O	1h
2	P R O F E S S I O N N A L I S A T I O N	UE 64 Projet tutoré	9											
		EC Projet tutoré		1	EvC	100	2	M et S	**	2	M et S	1	O	*
		UE 65 Stage	9											
		EC Stage		1	EvC	100	2	M et S	**	2	M et S	1	O	
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

* UE 51 - UE 53 - UE 58 - UE 62 - UE 64 : 15 mn prépa/15-20mn présentation

UE 59 A : exercice informatique (utilisation des logiciels et analyse des résultats)

** UE 64 et 65 : La soutenance des stages et des projets tuteurés comprend une présentation orale du candidat d'une vingtaine de minutes et un entretien avec le jury qui dure entre 30 et 45 minutes environ (elle s'ajoute au rapport écrit du projet tuteuré et du stage).

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées